

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix - Travail - Patrie  
 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE  
 L'EDUCATION CIVIQUE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
 SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
 ET DE LA MAINTENANCE  
 SERVICE DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace - Work - Fatherland  
 MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS  
 AND CIVIC EDUCATION  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
 SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,  
 EQUIPMENT AND MAINTENANCE  
 SERVICE OF CONTRACTS

**DECISION N° 018 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 DU 14 AVR 2025**  
 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION  
 N°02/DC/MINJEC/CIPM/2025 DU 19 MARS 2025 EN VUE DU SERVICE EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES  
 BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu la Constitution ;  
 Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
 Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
 Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;  
 Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
 Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;  
 Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
 Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
 Vu la circulaire N°0001395/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2025 ;

Considérant l'avis de demande de cotation N°02/DC/MINJEC/CIPM/2025 du 19 Mars 2025 en vue du service extérieur de gardiennage des bâtiments des services centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la demande de cotation sus visée :

No LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
LOT 1	VIGILCAM SECURITY & SERVICES SARL B.P.: 16194 YDE. Tél : (237) 242 19 93 40	23 171 468	Neuf (09) mois	Retenue
LOT 2	VIGILCAM SECURITY & SERVICES SARL B.P.: 16194 YDE. Tél : (237) 242 19 93 40	12 267 248	Neuf (09) mois	Retenue

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

Yaoundé, le 14 AVR 2025

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Maître d'Ouvrage

